



ATTENTION

NOUVEAU REGLEMENT **VIDE GRENIER DE SEMOY**

La commune de SEMOY et le COMITE DES FÊTES organisent un vide greniers le **dimanche 1^{er} septembre 2013**. Il concerne la vente ou l'échange d'objets usagés leur appartenant ou acquis de personnes autres que celles qui les fabriquent ou en font commerce. (Ex : mobilier, bibelots, livres, jouets, vêtements, etc.....).

Le vide greniers se déroulera de 8 heures à 18 heures
sur le terrain à coté de la ligue de Tennis, au parc de LA VALINIERE à Semoy

***Les participants devront se présenter entre 7 heures et 8 heures muni de la PIECE D'IDENTITE DE LA PERSONNE INSCRITE SUR LE BULLETIN CI-APRES ET UNIQUEMENT.**
Un registre contenant les identités est tenu et remis ensuite à la Préfecture pour vérification.

Les véhicules des exposants pourront être stationnés sur le stand à condition qu'ils ne soient pas trop volumineux :
- 5 mètres maxi sinon prendre 2 stands ou stationner sur le parking (véhicule avec remorque, fourgon, ...).
- Ne dépassant pas les 2,50 mètres de hauteur et les 3,5 tonnes.

Sont exclus les campings cars et les camions.

L'organisation dégage toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident.

Merci de prendre note des **Nouvelles Conditions d'Inscription**

1. INSCRIPTION A REMPLIR LISIBLEMENT ET A SIGNER OBLIGATOIREMENT PAR LA PERSONNE DECRITE SUR LA PIECE D'IDENTITE.

2. JOINDRE DANS UNE ENVELOPPE A L'ADRESSE SUIVANTE :

COMITE DES FETES
MAIRIE DE SEMOY
PLACE FRANÇOIS MITTERRAND
45400 SEMOY.

- le BULLETIN D'INSCRIPTION
- la PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE
- le CHEQUE DATE ET SIGNE à l'ordre du Comité des Fêtes de Semoy.

*tout dossier incomplet, illisible, sans signature, sans règlement ou déposé après la date du
LUNDI 26 AOÛT 2013 sera automatiquement refusé.

3. EMPLACEMENT MINIMUM : 1 lot de 5 mètres pour 10€ (Possibilité de réserver plusieurs lots de 5m).

4. PLACES LIMITEES pour LES COMMERCANTS – PROFESSIONNELS installés sous les barnums du Comité des Fêtes. Les professionnels pourront exposer sous condition d'acceptation du bureau du CdF.
Tarif : 50€ les 9 m².

LES COMMERCANTS ET LES PROFESSIONNELS DEVRONT FOURNIR UNE PHOTOCOPIE DE LEUR INSCRIPTION AU REGISTRE DU COMMERCE.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Vide greniers dimanche 1er septembre 2013.

(à remplir en lettres capitales).

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Code Postal : VILLE :

Tél : Mail :

N° CARTE IDENTITE * :

Délivrée le :à :

Ou N° PASSEPORT* :

Délivré le :à :

Ou N° PERMIS DE CONDUIRE* :

Délivré le :à :

*** Joindre impérativement une photocopie recto - verso.**

(Cette pièce d'identité sera impérativement demandée le matin du placement pour vérification)

PARTICULIERS : NOMBRE DE LOTS DE 5 mètres linéaires : X 10 Euros

TOTAL A REGLER :Euros.

COMMERCANTS ET PROFESSIONNELS stand de 9m²: 50 Euros.

Je reconnais avoir pris connaissance et répondu aux conditions fixées par l'art.L.310.2 du code du commerce- Les particuliers non inscrits au RC et les sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement DES OBJETS PERSONNELS ET USAGES DEUX FOIS PAR AN AU PLUS, à condition qu'ils aient LEUR DOMICILE OU LEUR RESIDENCE SECONDAIRE DANS LA COMMUNE, l'INTERCOMMUNALITE ou l'arrondissement départemental. Le fait de procéder à une vente au déballage sans l'autorisation prévue par l'art.L.310.2 ou en méconnaissance de cette autorisation est puni d'une amende de 15000 Euros (art.L310.5 du code du commerce).

SIGNATURE :

date :

➤ BULLETIN À RETOURNER EN MAIRIE **AU PLUS TARD LE LUNDI 26 AOUT 2013.**

➤ TOUTE INSCRIPTION EST DEFINITIVE ET NON REMBOURSABLE.

• **Tout bulletin incomplet, illisible, non signé, sans règlement ni photocopie de la pièce d'identité ou reçu après le lundi 26 AOÛT 2013 sera annulé.**

• **Contact : <http://cdf-semoy.fr/>**

portable : 06.73.32.37.28

Nous vous serions reconnaissants de réserver le meilleur accueil aux bénévoles lors des formalités de contrôle et de placement sur le terrain.